

Barthez : retour dans les tribunes de Manchester - 1/1

Fabien Barthez qui était annoncé à l'Olympique de Marseille et qui avait déjà commencé l'entraînement avec l'équipe olympienne n'a pas obtenu sa dérogation et va vraisemblablement retourner à Manchester United.

En effet l'Olympique de Marseille qui c'était mis d'accord avec le club anglais pour se voir prêter Barthez jusqu'à la fin de la saison attendait une dérogation de la Fifa pour pouvoir titulariser son nouveau gardien.

Cette dérogation demandée auprès de la Fifa pour que le gardien de l'équipe de France puisse jouer dans les rangs marseillais c'est vue refusée par la Fédération internationale de football.

Le club marseillais était pour tant serein pour l'obtention de cette dérogation puisqu'il bénéficiait d'arguments convaincants puisque le besoin de recruter un nouveau gardien de but faisait suite à la blessure de Cédric Carrasso, le deuxième gardien de Marseille indisponible pour plusieurs mois. De plus Barthez ne jouait plus depuis quelque temps avec le club de Manchester United, du a un conflit avec son entraîneur Alex Fergusson. Cette situation difficile pour Barthez pouvait jouer favorablement dans la décision de la Fifa qui pouvait permettre à Barthez de retrouver la compétition.

Mais la demande de club phocéen a été rejetée notamment par le risque de créer une jurisprudence alors que le calendrier des transferts est en place depuis moins de deux ans.

Car en effet pour pouvoir recruter un joueur évoluant à l'étranger les clubs doivent attendre le mercato (le marché d'hiver des transferts) qui débute dans deux moi.

Cependant l'Olympique de Marseille a encore la possibilité d'introduire un recours devant les instances de la FIFA, comme le stipulent les règlements, mais cette procédure risque de prendre un certain temps. Et c'est d'ailleurs ce qu'a fait le président de l'Olympique de Marseille, Christophe Bouchet, qui a fait parvenir à la FIFA une requête détaillée en six points insistant notamment sur la spécificité du poste de gardien de but et sur le fait que Carrasso avait été blessé lors d'un match de charité contre l'équipe de France.

Si les recours devant les instances de la Fifa sont rejetés la seule solution pour le club marseillais d'acquérir un gardien avant le mercato est d'acheter un joueur évoluant en France.

Quand à Fabien Barthez, sous contrat avec Manchester United pour deux saisons et demi, on ignore si il restera à l'OM en attendant, la fin des procédures d'appel, ou l'ouverture du marché des transferts.